



**Conférence des Présidents et  
37<sup>e</sup> Assemblée Régionale Europe de l'APF  
Andorre-la-Vieille (Principauté d'Andorre)  
Rapport de mission**

➤ **Objectif(s)** : présider et participer à la Conférence des Présidents et à la 37<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunions organisées par le secrétariat de la Région sis au PFWB.

➤ **Lien avec les compétences de la Communauté française** : la Francophonie parlementaire, la présidence de l'ARE de l'APF

➤ **Date(s)**: 19-22 octobre 2025

➤ **Composition de la délégation :**

**Parlementaire(s) :**

- Anne Lambelin (PS), Déléguée régionale Europe de l'APF
- Jean-Paul Wahl (MR), Vice-président international de l'APF
- Armelle Gysen (LesEngagés), Président de la section B/CF/WB de l'APF
- Hajib El Hajjaji (Ecolo), 3<sup>e</sup> Vice-président de la section B/CF/WB de l'APF

**Autre(s) :**

- 2 agents parlementaires

➤ **Coût :**

Transport	€ 1 957
Hébergement (et frais sur place)	€ 3 929
Total :	€ 5 886

➤ **Mode de transport** : Avion

- **Compensation carbone** : tCO2e
- **Rencontre(s) organisée(s) en dehors du programme officiel** : oui
  - ⇒ **Autorité(s) politique(s)** : oui
  - Date(s)** : 22 octobre 2025
  - Descriptif** : Bilatérale avec le président du Parlement de la République fédérale de Bosnie-Herzégovine, Monsieur Marinko CAVARA.
  - ⇒ **Autorité(s) diplomatique(s)/consulaire(s)/Wallonie-Bruxelles** : non

**Important :** La préparation d'une Assemblée régionale Europe résulte de plusieurs semaines de travail coordonnées par le Secrétariat de la Région Europe de l'APF, basé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle implique notamment :

- ❖ l'identification et la sollicitation des experts ;
- ❖ les nombreux échanges avec la section hôte qui accueille la réunion ;
- ❖ la communication avec les 36 sections et parlements membres ;
- ❖ la rédaction et la production des documents de travail (fiche thématique, biographies, liste des participants, ordres du jour, fiches comptables, protocole) ;
- ❖ ainsi que la gestion et le contrôle des coûts.

Pendant la réunion, cela comprend également l'organisation de la présidence des séances de la CPRE et de l'ARE (conduite de séance, éléments de langage, cv et bilatérales, communication et presse), ainsi que l'encadrement et l'accompagnement de la délégation belge participant aux travaux (constitution des dossiers sur base de l'ordre du jour).

### **Rapport de Mission de la Conférence des présidents**

#### **Présents, 19 sections :**

- Albanie, Andorre, Arménie, Belgique, Catalogne, France, Jersey, Jura, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Monténégro, Sarre, Serbie, Suisse, Valais, Vallée d'Aoste, Vaud.

#### **Présidée par la Déléguée régionale Europe, Mme Anne Lambelin, la Conférence des présidents de section a :**

- Adopté l'ordre du jour de la 37<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe, portant sur la coopération et le développement économique dans la Région Europe.
- Félicité le Parlement français pour l'organisation de la 50<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- Souhaité la bienvenue à la section sarroise pour sa première participation en tant que membre de plein droit de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- Pris connaissance de la communication de la Déléguée régionale Europe, Mme Anne Lambelin, portant sur :

- ❖ l'organisation, en 2026, d'une mission visant à rapprocher le Parlement italien de la Région Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
- ❖ la visibilité de la Région Europe via le nouveau site internet, disponible en 17 langues ;
- ❖ la proposition de prendre part aux événements organisés par les parlements membres de la Région Europe, en y dépêchant des parlementaires, sous réserve de l'accord de la Conférence des présidents.

- Été informée des modalités de prise en charge des experts, et chargé le Secrétariat de la Région Europe de consulter les pratiques des sections membres à ce sujet, afin de proposer une grille de rémunération commune pour les prochaines réunions. La prise en charge des repas des experts non rémunérés a été validée.
- Été informée que les comptes, validés par les vérificateurs aux comptes lors de la Conférence des présidents du 19 mai 2025 à Jersey, sont inscrits à l'ordre du jour afin que les vérificateurs en fassent rapport à l'Assemblée régionale, conformément à l'article 9.4 du règlement intérieur de la Région Europe.
- Été informée que la quasi-totalité des sections se sont acquittées de leur cotisation pour l'année 2025.
- Pris connaissance de l'appel à cotisation pour l'année 2026. Cet appel équivaudra à 10 % de la cotisation à l'APF, avec un plafond ne dépassant pas 1 500 euros.
- Entendu la présidente de la section catalane sur l'état d'avancement des cours de français pour les membres du Parlement catalan, ainsi que la Déléguée régionale sur l'avancement des cours de français au Parlement de Macédoine du Nord. Deux actions financées par la Région Europe.
- Pris connaissance de l'invitation du président de la section polonaise, M. Kazimierz Ujazdowski, pour l'organisation de la prochaine CPRE à Varsovie, du 12 au 14 avril 2026.
- Entendu l'invitation de la présidente de la section belge, Mme Armelle Gysen, relative à l'organisation de la 38<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe à Bruxelles, du 18 au 20 novembre 2026. Cette prochaine session sera organisée au siège du Parlement européen à Bruxelles ainsi qu'au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **Rapport de Mission de l'Assemblée régionale Europe :**

**Lors de la séance solennelle, les autorités suivantes ont prononcé un discours<sup>1</sup> :**

- Le Président du Conseil régional d'Andorre, **M. Carles ENSEYAT REIG**
- Le Président de section andorran, **M. Marc MAGALLON**
- Le Délégué général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, **Mme Amelia LAKFRAFI**
- La Déléguée régionale Europe, **Mme Anne Lambelin.**

Les travaux de l'assemblée régionale ont porté sur une thématique d'actualité à savoir la « **Coopération et le développement économique en Europe** ».

Onze experts ont été auditionnés et participé aux débats parlementaires organisés en trois panels. Ci-dessous, sont soulignés les intitulés de leur intervention

***Séance n°1 : Crises géopolitique et commerciale : comment les économies européennes s'organisent-elles pour faire face à l'actualité internationale ?***

Confrontées à une instabilité géopolitique croissante, à des tensions commerciales mondiales et à des chaînes d'approvisionnement fragilisées notamment avec la multiplication des conflits (Ukraine et Moyen Orient), les économies européennes doivent repenser leurs stratégies d'adaptation et de résilience.

Ce panel a exploré les réponses institutionnelles et stratégiques à déployer face à ces défis complexes et les experts tentaient de répondre aux questions suivantes : Comment les pays d'Europe renforcent-ils leur souveraineté économique ? Quelles politiques de diversification des partenariats et des échanges peuvent être mises en place ? Et quelles opportunités émergent de ces bouleversements pour bâtir une économie plus autonome, durable et solidaire ?

À travers les regards croisés de 4 experts en géopolitique, d'économistes et d'acteurs institutionnels, cette discussion a mis en lumière les enjeux et pistes concrètes pour naviguer dans un environnement international en pleine mutation.

Pour y répondre, nous avons entendu les experts suivants :

---

<sup>1</sup> Discours disponibles en suivant le lien en fin de rapport.

- **Mme Elvire Fabry** – « *les nouveaux enjeux de compétitivité et de sécurité économique à l'heure de la géopolitisation du commerce* »
- **M. Pere Vilanova Trias** – « *l'Europe devant une crise géopolitique sans précédents : défis et opportunités pour les Etats concernés.* »
- **M. Bastien Brunis** – « *les crises géopolitique et commerciale : comment les économies européennes s'organisent elles pour faire face à l'actualité internationale ?* »
- **Mme Florence Brillouin** – « *la Francophonie économique comme vecteur de résilience collective, de coopération et de diversification des partenariats.* »

Un large échange de vues s'en est suivi.

***Séance n°2 : Économie et emploi en Europe : l'impact de l'I.A pour une croissance inclusive et diversifiée***

L'intelligence artificielle aujourd'hui, comme l'arrivée de l'Internet dans les années 90, transforme en profondeur les économies européennes, redéfinissant les métiers, les compétences et les modèles de croissance. Si elle offre des perspectives inédites d'innovation et de productivité, l'IA soulève aussi des enjeux cruciaux d'inclusion sociale, d'équité et de résilience du marché du travail.

Cette séance a tenté de déchiffrer l'impact de l'IA sur l'emploi en Europe : quel investissement faut-il consentir, quels secteurs seront les plus transformés ? Comment anticiper les mutations des compétences ? Et comment garantir que cette révolution technologique bénéficie à toutes et tous ? Les experts ont échangé sur les leviers nécessaires pour faire de l'IA un moteur de croissance pour les économies européennes.

Pour répondre à ces questions, les membres ont entendu 4 experts :

- **M. Stijn Broecke** – « *l'I.A et le Marché du travail.* »
- **Mme Claudia De Sessa** – « *IA, emploi et compétitivité : une approche européenne.* »
- **M. Jordi Ascensi Sala** – « *I.A et contrat social européen : une lecture sociotechnique pour les droits, la croissance et l'emploi.* »
- **M. Ahcène Gheroufella** – « *l'Europe face à la révolution de l'Intelligence artificielle : catalyseur de transformation ou facteur de dépendance ? Pour une trajectoire européenne de souveraineté technologique et de résilience économique.* »

Un large échange de vues s'en est suivi.

**Séance n°3 : Jeunesse francophone et économie de demain : acteur du changement et catalyseur de l'innovation**

Face aux transformations profondes de l'économie mondiale, la jeunesse francophone se positionne comme un levier stratégique pour construire une économie inclusive, durable et innovante. Cette séance a permis de mettre en lumière le rôle central des jeunes dans l'élaboration de nouveaux modèles économiques, dans l'émergence de solutions locales aux défis globaux, et dans la promotion d'une francophonie porteuse d'avenir.

À travers des échanges inspirants, des témoignages d'acteurs du terrain et des pistes de collaboration intergénérationnelle, les experts ont offert des pistes de réflexion pour soutenir, valoriser et amplifier le potentiel transformateur de cette jeunesse engagée.

Pour tenter de répondre à ce panel, les membres ont entendu 3 experts suivants :

-  **M. Juli Minoves Triquell** – « *Francophonie scientifique : universités et jeunes au cœur de l'innovation et de l'emploi* »
-  **M. Ahcène Gheroufella** – « *jeunes leaders francophones : acteurs d'une francophonie économique audacieuse et connectée* »
-  **M. Alexandre Planelles** – « *La mobilité : enjeu stratégique pour les jeunes entrepreneurs francophones* »

Un large échange de vues s'en est suivi.

La réunion s'est poursuivie par :

- L'allocution du Délégué régional Amérique, M. Ryan ROBICHEAU qui présentait le rapport d'activités de la Région Amérique de l'APF et leur 40<sup>e</sup> Assemblée régionale.
- La présentation et l'adoption à l'unanimité des comptes de la Région Europe ;
- L'information sur les prochaines échéances des instances régionales en 2026, en avril pour la Conférence des Présidents à Varsovie et en novembre pour la 38<sup>e</sup> Assemblée régionale à Bruxelles.

**En fin de réunion, les membres ont adopté unanimement la déclaration d'Andorre-la-Vieille :**

*Réunis dans le cadre des travaux de la 37<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), en Principauté d'Andorre, les 21 et 22 octobre 2025.*

**Considérant :**

- *la Résolution sur l'encouragement à la formation professionnelle des jeunes adoptée en juillet 2014 par l'APF, réunie à Ottawa (Canada) ;*
- *la Déclaration de Villers-Cotterêts des Chefs d'État et de gouvernement du XIX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, d'octobre 2024, sur le thème « Crée, innover et entreprendre en français » ;*
- *l'avis de l'APF visant à faciliter la mobilité citoyenne pour promouvoir la création, l'innovation et l'entrepreneuriat dans la Francophonie ;*
- *la Déclaration de Tbilissi (2023) de l'APF relative à la mobilité citoyenne, réaffirmant la circulation des personnes comme vecteur de coopération, d'innovation et de développement durable ;*
- *les travaux de la 37<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe de l'APF tenue à Andorre-la-Vieille les 21 et 22 octobre 2025, centrés sur la coopération économique, la résilience face aux crises géopolitiques et l'intégration de la jeunesse et des innovations technologiques dans le développement.*

**Constats et enjeux**

**1. *Les transformations économiques***

*Le changement structurel de l'environnement économique international provoqué par la guerre commerciale déclenchée par les États-Unis et l'offensive économique chinoise révèle la nécessité pour les pays francophones de renforcer leur compétitivité économique et de diversifier leurs partenariats tout en mutualisant et coordonnant leurs efforts.*

**2. *L'adaptation du marché du travail face aux nouvelles technologies***

*L'essor de l'intelligence artificielle transforme les marchés du travail et offre des opportunités inédites de croissance inclusive.*

### **3. La jeunesse francophone, acteur central de l'avenir**

- *La jeunesse se positionne comme un catalyseur d'innovation et un levier de transition vers une économie durable et solidaire. Son engagement doit être accompagné par des politiques de mobilité, de formation et d'employabilité renforcées.*
- *Il est également essentiel de faciliter la libre circulation des étudiants au sein de l'espace francophone afin de favoriser l'accès aux études, la diversité des parcours et le partage des savoirs.*

*Les parlementaires membres de la Région Europe de l'APF :*

#### **1. Pour une Francophonie économique résiliente et inclusive**

- *insistent sur l'importance de renforcer les capacités nationales face aux crises géopolitiques et commerciales par des partenariats francophones dans les domaines **économique et commercial, et de l'innovation** ;*
- *encouragent l'intégration ciblée d'une intelligence artificielle sûre et digne de confiance au sein des structures et des services publics, tout en garantissant l'inclusion sociale, la protection des droits fondamentaux et l'accès équitable aux compétences.*

#### **2. Pour une Francophonie des jeunes et de l'innovation**

- *insistent sur l'importance **d'investir dans la jeunesse francophone** comme force motrice de l'économie de demain ;*
- *invitent les États et les entreprises du secteur privé à mettre en place des programmes de formation professionnelle des jeunes combinant une mise en situation réelle de travail et la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales ;*
- *appellent à renforcer l'**employabilité des jeunes francophones**, par des programmes de formation continue, de stages et d'expériences professionnalisantes dans tout l'espace francophone ;*
- *encouragent la valorisation de la langue française dans le parcours de formation des jeunes et sur le marché du travail.*

#### **Recommandations**

- ✓ *Adresser la présente Déclaration aux instances de l'APF, et plus particulièrement à la Commission des affaires économiques, sociales et environnementales (CAESE) afin que ses travaux se focalisent tant sur les échanges économiques et commerciaux entre pays membres de la Francophonie que sur la valorisation de la langue française comme étant une plus-value dans le cadre de ses échanges.*

- ✓ *Inscrire à l'ordre du jour des commissions permanentes, réseaux et séminaires d'information la question des nouvelles technologies, notamment de l'intelligence artificielle, et leur impact sur le marché du travail, en particulier pour la jeunesse francophone.*
- ✓ *Demander à l'Organisation internationale de la Francophonie d'associer les parlementaires francophones aux missions économiques et commerciales valorisant les entreprises de l'espace francophone, en Europe et dans le monde.*

Pour clôturer les travaux, Mme **Angela Vojinovic**, présidente de la section monténégrine auprès de l'APF, a présenté une motion de remerciement.

Pour plus d'informations et pour accéder aux contenus des présentations, nous vous invitons à consulter le site de la Région Europe de l'APF hébergé sur le site du PFWB siège de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et du secrétariat de la Région Europe de l'APF : <https://www.regioneurope-apf.eu/assemblee-regionale-europe/>

**Signature du chef de mission**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Lambelin", is written over a horizontal line.

**Date : 19.11.2025**